

APPEL A MANIFESTATION D INTERET

I – Contexte

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) située à Dakar, a été créée en 1982 à l'initiative de sept pays d'Afrique de l'Ouest, avec le concours de la coopération internationale, notamment l'IUT, dans le cadre d'un projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Les principaux mandats de l'ESMT sont les suivants : Mandat de formation, Mandat de pôle de convergence et de Recherche et Mandat de conseil et d'animation technologique.

Elle accueille en formation initiale ou continue des stagiaires issus de l'ensemble des pays francophones d'Afrique, recrutés au niveau des universités ou directement chez les opérateurs de télécommunications.

II – Objectifs et résultats attendus

II –1- Objectif général

Elaborer un plan stratégique de développement qui repositionnera l'ESMT en Centre Régional d'Enseignement et de Recherche sur les TIC pour l'Afrique.

II –2 - Objectifs spécifiques

- Redéfinir le mandat, les missions, les objectifs et la tutelle de l'ESMT ;
- Proposer un nouveau Plan Stratégique de développement qui prendra en compte : la convergence des TIC, les nouveaux partenariats, la nouvelle orientation des enseignements à travers le système LMD (Licence – Master – Doctorat),
- Proposer une organisation et des procédures adaptées,
- Optimiser l'utilisation des Ressources humaines et financières par une optimisation des processus clés ;
- Moderniser le système d'information de gestion pour une prise de décision rapide et pertinente,

II –3 - Résultats attendus

- De nouveaux textes régissant l'institution (Accord intergouvernemental, accord de siège, statuts, règlement intérieur, etc...)
- Un plan stratégique de développement
- Les outils de management et de reporting adaptés.

III - Mission du Cabinet

Pour atteindre ces objectifs, le Cabinet, sous la Supervision du Directeur de l'école et en étroite collaboration avec le Comité de suivi de l'Ecole, devra accomplir les différentes tâches suivantes :

Termes de références de l'étude de restructuration de l'ESMT

- Elaborer les nouveaux textes régissant l'Ecole (Accord intergouvernemental, accord de siège, statuts, règlement intérieur, etc...),
- Elaborer un Diagnostic de l'ESMT partant du positionnement stratégique actuel de l'Ecole et faisant ressortir les forces et faiblesses internes et externes, les processus opérationnels et stratégiques clés et les contraintes de qualité et de performances détectés.
- Elaborer un Plan Stratégique de développement pour l'institution, comprenant entre autres éléments :
 - La formalisation des objectifs stratégiques,
 - Un plan d'actions stratégiques incluant les différents projets stratégiques actuels,
- Elaborer un business plan d'actions attestant de la cohérence et de la faisabilité de la mise en œuvre du Plan Stratégique,
- Définir le schéma Directeur du Système d'information de Gestion, support de la mutation envisagée,
- Accompagner la Direction de l'Ecole dans la mise en œuvre du Plan Stratégique notamment par conception de l'organisation et des procédures adéquates, pour une optimisation des processus, la mise en place d'un système d'information de gestion ainsi que la formation du personnel dirigeant et d'exécution aux nouveaux outils de gestion

IV – Rapports

Le Cabinet retenu devra fournir :

- Un rapport d'orientation spécifiant la compréhension de la mission, la méthodologie, le calendrier de réalisation de l'étude permettant de valider la compréhension de la mission,
- Un rapport diagnostic de l'ESMT,
- Un Plan Stratégique de Développement,
- Un business Plan,
- Un Schéma Directeur pour la mise en place d'un système d'information de gestion ;
- Des conseils, avis et suggestions dans la mise œuvre du Plan Stratégique.
- Un rapport définitif retraçant les différents services offerts et les résultats obtenus.

V – Durée de la mission

La mission du Cabinet se déroulera sur une période de ne dépassant pas **quatre (4) mois**

VI – Maîtrise d'ouvrage de la mission

Pour valider sa compréhension de la mission, le cabinet devra présenter au Maître d'ouvrage un rapport d'orientation qui décrit tous les détails de la méthodologie qu'il va suivre dans l'exécution de la mission, le calendrier de réalisation de l'étude, deux (2) semaines après la signature du contrat.

La Direction de l'ESMT fournira au cabinet la documentation ou les informations utiles à sa mission.

Termes de références de l'étude de restructuration de l'ESMT

Les rapports et documents produits par le Cabinet seront reçus par l'ESMT, qui assurera leur diffusion et leur examen par le Comité de suivi et le Conseil d'Administration. A cet effet, le cabinet devra déposer en cinq (5) exemplaires, deux (2) mois après la validation du rapport d'orientation, le rapport provisoire de la mission à l'ESMT, qui lui transmettra une synthèse des observations éventuelles dans un délai de deux (2) semaines. Le Cabinet devra alors déposer en dix (10) exemplaires et sur en support électronique, le rapport définitif tenant compte des observations au plus tard dans un (1) mois après la transmission des observations.

Les rapports seront élaborés en Word, et PowerPoint (rapports de présentation). Les tableaux et annexes peuvent être établis sous Excel.

VII – Profil du Cabinet

Le Cabinet devra avoir une compétence en organisation, management et gestion des entreprises en général, et particulièrement dans le domaine des télécommunications, des TIC et de la formation.

Une connaissance de l'organisation et du fonctionnement des Ecoles et Instituts de formation professionnelle et de recherche de niveau international est indispensable.

Les expériences spécifiques ci-dessous, seront considérées comme atouts et seront prises en compte lors de l'évaluation :

- La participation à une étude de restructuration d'une école, d'un centre de formation ou d'une université ;
- La parfaite maîtrise de l'environnement des Télécommunications et des TIC.

Les offres présentées par des consultants indépendants ou en association ainsi que des consortiums de cabinet sont éligibles.

Les TDR complets de cette étude sont disponibles à la Direction de l'école et sur le site à l'adresse : www.esmt.sn. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction de l'ESMT à l'adresse mail : Directeurs@esmt.sn.

Les offres doivent être déposées à l'ESMT au plus tard **lundi 30 janvier 2006 à 17 h**

Le Directeur de l'ESMT.